COSEG 77 MELUN
Club OmniSports des Electriciens et Gaziers
Seine et Marne

Compte rendu de la réunion de bureau

Du **lundi 23 mars 2026**

A Pont sur yonne

PRESENT MESSIEURS :

- CLEQUIN Jean-Pierre
- MENARD Jacky
- RONGEON Michaël
- HAAS Daniel

ABSENT EXCUSE MONSIEUR :

- LIAIGRE David

CR N° 124

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du CR n° 123 1
2/ Vie des sections 1
- Demande création section Bachata 1
- Demande de création de section Tennis de table 1
- Section Plongée 1

3/ Point financier 2
- Subventions et cotisations 2
- Demande création section Bachata 2
- Demande création section tennis de table 2

4/ Questions diverses 2
5/ Annexe 3

1/ Approbation du CR n° 123

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau

2/Vie des sections



Demande création section Bachata

Le comité directeur présent le jeudi 5 février 2026 a voté à l'unanimité la création de la section Bachata.

Pour rappel :

LA BACHATA ET LA SALSA SONT DES DANSES LATINES ORIGINAIRES DES CARAÏBES ET D'AMERIQUE LATINE, AUJOURD'HUI LARGEMENT PRATIQUEES EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL.
CES DISCIPLINES REPOSENT SUR :
• LE TRAVAIL DU RYTHME ET DE LA MUSICALITE,
• LA COORDINATION CORPORELLE,
• L'EXPRESSION CORPORELLE ET LA CONNEXION AVEC LE PARTENAIRE,
• UNE FORTE DIMENSION CONVIVIALE ET SOCIALE.
LA PRATIQUE REGULIERE DE LA DANSE CONTRIBUE :
• A UNE ACTIVITE PHYSIQUE DOUCE ET ACCESSIBLE,
• A L'AMELIORATION DE LA POSTURE, DE LA COORDINATION ET DE LA MOBILITE,
• A LA REDUCTION DU STRESS ET A L'AMELIORATION DU BIEN-ETRE AU TRAVAIL.
LES COURS SONT OUVERTS A TOUS, SANS PREREQUIS, QUEL QUE SOIT L'AGE OU LE NIVEAU DE PRATIQUE

Cependant, pour que le professeur de danse lors des séances prévues soit rémunérés. Il faudra qu'il bénéficie d'un statut de prestataire via son club de danse actuel. Ainsi, la section Bachata pourra justifier des dépenses engagées.



Nous rappelons que le bureau doit se composer à minima d'un président et d'un trésorier pour fonctionner.

Enfin, toutes les démarches de lancement peuvent être lancée : AG avec la constitution du bureau, ouverture de compte bancaire auprès du CA de Moret sur loing…

Demande de création de section Tennis de table

Le COSEG est favorable à la création de la section tennis de table.
Le devis fourni pour commencer l'activité (achat de matériel) devra être révisé, Nous rappelons que le rôle du COSEG n'est pas d'acheter le matériel personnel des joueurs mais de permettre le prêt de matériel pour découvrir l'activité. Libre à l'adhérent ensuite d'acheter le matériel de la classe souhaitée.

Certaines lignes du devis rentrent dans des dépenses de fonctionnement qui peuvent être prise en charge par la subvention du COSEG (part fixe plus part variable).
Toutes les démarches de lancement peuvent être lancée : AG avec la constitution du bureau, ouverture de compte bancaire auprès du CA de Moret sur loing…

Modification nom section Plongée

Le COSEG acte la modification du nom auprès de la banque, COSEG ABYSS-CLUB.
Ce compte rendu sera envoyé en copie à madame Cecile PLAZA pour valider cette modification.

3/Point financier

Subventions et cotisations

Nous n'avons toujours pas reçu les cotisations des sections Badminton et Plongée.

Demande création section Bachata

À la suite de la validation de création de la section et en fonction du statut du professeur, le COSEG versera pour la saison 2026 une part fixe de 1000€ ainsi que 90€ de part variable.

Demande création section tennis de table

À la suite de la validation de création de la section, le COSEG versera pour la saison 2026 une part fixe de 100€ ainsi que 150€ de part variable.

Le solde des comptes est de :

◊ 4145€ pour le Compte Courant

◊ 4178 € pour le livret A.



4/Questions diverses

La section Volley s'interroge sur la possibilité d'utiliser les véhicules de service mise à disposition en autopartage pour se rendre sur leur lieu d'activité durant la pause méridienne. Le COSEG ne peut pas répondre à un éventuel appui auprès de la délégation site pour emprunter ces véhicules, en effet, notre champ est l'utilisation du gymnase et en aucun cas le moyen pour s'y rendre. Ces véhicules sont en gestion employeur.

La date de la prochaine réunion de bureau n'est pas encore définie.

LE SECRETAIRE
RONGEON Michaël

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

5/Annexe

COSEG MELUN Annexe bilan Exercice 2026 — MAJ : 24/03/2026

SECTIONS	Lieu	Base fin 2025	Section COSEG OD/AD 3 €	Section COSEG EXT 6 €	Montant cotisation COSEG 2026	Règlé par Chèque Virement du	COSEG Fonctionnement 50% Février	COSEG Fonctionnement Solde Juin	COSEG Avance 2025	COSEG Subvention Matériel	SUBVENTION COSEG TOTAL 2026	SUBVENTION DEPT 77 TOTAL 2026	SUBVENTION SECTIONS TOTAL 2026
AÏKIDO	Renardières	8	8	0	24,00	11/02/26	144,00	0,00	1 000,00		1 144,00		1 144,00
ARCHERIE	Renardières	9	9	0	27,00	11/02/26	317,50	317,50			635,00		635,00
BACHATTA	Renardières	6	6	0	18,00						0,00		0,00
BADMINTON	Renardières	11	11	0	33,00		132,50	132,50			265,00		265,00
BALL TRAP	Renardières	7	5	2	27,00	09/02/26	590,00	0,00			590,00		590,00
BASKET	Renardières	12	12	0	36,00	19/02/26	140,00	140,00			280,00		280,00
CROSS TRAINING	Renardières	19	19	0	57,00	12/02/26	671,00	671,00			1 342,00		1 342,00
CYCLO	Melun	6	6	0	18,00	23/02/26	304,00	304,00			608,00		608,00
CYCLO	Renardières	8	7	1	27,00	11/02/26	313,00	313,00			626,00		626,00
FELDENKRAIS	Renardières	9	9	0	27,00	11/02/26	581,00	581,00			1 162,00		1 162,00
FITNESS	Renardières	36	36	0	108,00	06/02/26	824,00	824,00			1 648,00		1 648,00
KARTING	Melun	11	11	0	33,00	24/03/26	599,00	599,00			1 198,00		1 198,00
MOTO (en sommeil)	Melun	0	0	0	0,00						0,00		0,00
PLONGEE	Melun	12	9	3	45,00		567,50	567,50			1 135,00		1 135,00
RANDONNEE	Melun	60	58	2	186,00	11/02/26	685,00	685,00			1 370,00		1 370,00
S2A Aéronautique	Melun	30	30	0	90,00	11/02/26	770,00	770,00			1 540,00		1 540,00
SQUASH	Renardières	21	21	0	63,00	12/02/26	689,00	689,00			1 378,00		1 378,00
VOLLEY	Renardières	40	40	0	120,00	11/02/26	410,00	410,00			820,00		820,00
YOGA	Renardières	33	33	0	99,00	12/02/26	797,00	797,00			1 594,00		1 594,00
Sous Total SECTIONS							8 534,50	7 800,50	1 000,00	0,00	17 335,00	0,00	17 335,00
Fonds propres COSEG MELUN							2 465,50	3 199,50	-1 000,00		4 665,00		4 665,00
TOTAUX		338	330	8	1 038,00		11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00